

Exemples	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire Sécurité Sociale	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire So'Lyon Mutuelle	Reste à charge	Prévisions éventuelles	Commentaires
HOSPITALISATION +						
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0 €	20,00 €	0 €		Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	247,70 €	61,93 €	45,37 €		Prix moyen national de l'acte. Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	447,00 €	247,70 €	61,93 €	137,37 €		Prix moyen national de l'acte. Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
OPTIQUE						
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% SANTÉ)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	0 €		Prix limite de vente
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	339,00 €	0,09 €	50,06 €	288,85 €		Prix moyen national de l'acte
DENTAIRE						
Détartrage	43,38 €	30,36 €	13,02 €	0 €		
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% SANTÉ)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxième pré-molaires	537,48 €	84,00 €	36,00 €	417,48 €		Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	537,48 €	84,00 €	36,00 €	417,48 €		Prix moyen national de l'acte
AIDES AUDITIVES						
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% SANTÉ)	950,00 €	240,00 €	710,00 €	0 €		Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	240,00 €	160,00 €	1 076,00 €	1 ou 2 oreilles	Prix moyen national de l'acte
SOINS COURANTS						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1,00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	20,00 €	9,00 €	14,00 €		Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	57,00 €	15,10 €	6,90 €	35,00 €		Prix moyen national de l'acte

Exemples	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire Sécurité Sociale	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire So'Lyon Mutuelle	Reste à charge	Prévisions éventuelles	Commentaires
HOSPITALISATION +						
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0 €	20,00 €	0 €		Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	247,70 €	107,30 €	0 €		Prix moyen national de l'acte. Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	447,00 €	247,70 €	123,85 €	75,45 €		Prix moyen national de l'acte. Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
OPTIQUE						
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% SANTÉ)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	0 €		Prix limite de vente
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	339,00 €	0,09 €	140,06 €	198,85 €		Prix moyen national de l'acte
DENTAIRE						
Détartrage	43,38 €	30,36 €	13,02 €	0 €		
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% SANTÉ)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires	537,48 €	84,00 €	96,00 €	357,48 €		Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	537,48 €	84,00 €	96,00 €	357,48 €		Prix moyen national de l'acte
AIDES AUDITIVES						
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% SANTÉ)	950,00 €	240,00 €	710,00 €	0 €		Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	240,00 €	260,00 €	976,00 €	1 ou 2 oreilles	Prix moyen national de l'acte
SOINS COURANTS						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1,00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	20,00 €	15,00 €	9,00 €		Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	57,00 €	15,10 €	6,90 €	35,00 €		Prix moyen national de l'acte

Exemples	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire Sécurité Sociale	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire So'Lyon Mutuelle	Reste à charge	Prévisions éventuelles	Commentaires
HOSPITALISATION +						
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0 €	20,00 €	0 €		Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	247,70 €	107,30 €	0 €		Prix moyen national de l'acte. Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	447,00 €	247,70 €	199,30 €	0 €		Prix moyen national de l'acte. Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
OPTIQUE						
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% SANTÉ)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	0 €		Prix limite de vente
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	339,00 €	0,09 €	200,06 €	138,85 €		Prix moyen national de l'acte
DENTAIRE						
Détartrage	43,38 €	30,36 €	13,02 €	0 €		
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% SANTÉ)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires	537,48 €	84,00 €	216,00 €	237,48 €		Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	537,48 €	84,00 €	216,00 €	237,48 €		Prix moyen national de l'acte
AIDES AUDITIVES						
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% SANTÉ)	950,00 €	240,00 €	710,00 €	0 €		Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	240,00 €	760,00 €	476,00 €	1 ou 2 oreilles	Prix moyen national de l'acte
SOINS COURANTS						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1,00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	20,00 €	23,00 €	1,00 €		Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	57,00 €	15,10 €	18,40 €	23,50 €		Prix moyen national de l'acte

Exemples	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire Sécurité Sociale	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire So'Lyon Mutuelle	Reste à charge	Prévisions éventuelles	Commentaires
HOSPITALISATION +						
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0 €	20,00 €	0 €		Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	247,70 €	107,30 €	0 €		Prix moyen national de l'acte. Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	447,00 €	247,70 €	199,30 €	0 €		Prix moyen national de l'acte. Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
OPTIQUE						
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% SANTÉ)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	0 €		Prix limite de vente
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	339,00 €	0,09 €	260,06 €	78,85 €		Prix moyen national de l'acte
DENTAIRE						
Détartrage	43,38 €	30,36 €	13,02 €	0 €		
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% SANTÉ)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires	537,48 €	84,00 €	336,00 €	117,48 €		Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	537,48 €	84,00 €	336,00 €	117,48 €		Prix moyen national de l'acte
AIDES AUDITIVES						
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% SANTÉ)	950,00 €	240,00 €	710,00 €	0 €		Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	240,00 €	1 236,00 €	0 €	1 ou 2 oreilles	Prix moyen national de l'acte
SOINS COURANTS						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1,00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	20,00 €	23,00 €	1,00 €		Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	57,00 €	15,10 €	29,90 €	12,00 €		Prix moyen national de l'acte



100% à vos côtés depuis 90ans

Contactez-nous :



Via votre espace adhérent en ligne



Par téléphone | **04 27 19 02 19**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30



Sur Internet | **www.solyon-mutuelle.fr**



En agence | **28 rue Narcisse Bertholey, 69600 OULLINS**

Du lundi au jeudi 8h30-12h30 et 13h30-17h00 • Le vendredi 8h30-12h30 et 13h30-16h30



Retrouvez-nous sur **LinkedIn, Youtube et Facebook & Instagram**